



ASSOCIATION BELLE RIVE- Accompagnement à la scolarité CLAS 2022- 2023

publié le 26/09/2022

L'Association Belle Rive, agréée Centre Social en partenariat avec le collège Agrippa d'Aubigné propose pour l'année scolaire 2022-2023 un accompagnement à la scolarité pour 16 jeunes de classe de 6eme, 5eme et 4eme.

Les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30. Obligation de présence sur les deux créneaux.

Dans ses locaux au : 3 Rue du Cormier à Saintes.

Le CLAS n'est pas une aide aux devoirs mais un accompagnement à la scolarité. L'idée n'est pas de faire faire les devoirs aux jeunes mais de les accompagner à apprendre à faire leurs devoirs.

Ainsi, l'objectif est de transmettre aux jeunes une autre méthode d'apprentissage, de développer des capacités d'expression, de développer des compétences par des projets collectifs d'ouverture culturelle qu'ils peuvent réutiliser au niveau scolaire et cela dans le but de faciliter le bon déroulement de la vie scolaire du jeune et en favorisant les liens entre le collège et les familles.

Ce dispositif s'adresse à tous les élèves, en difficultés ou non, ce qui permet aussi l'entraide entre les jeunes.

L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels et de bénévoles formés.

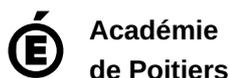
Pour toutes informations complémentaires contacter Marius Laoué, Animateur Jeunesse au 05 46 92 93 12.

Association Belle Rive
Centre Social
3, rue du Cormier
17100 Saintes
Tél. : 05 46 92 93 12

<http://assobellerive.centres-sociaux.fr>

Document joint

 [clas_college_agrippa_d_aubigne_2022-2023](#) (PDF de 383.9 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.